



Politique agricole commune (PAC) et pratiques pastorales sur le territoire Causses et Cévennes

Analyse et recommandations

RIAAM - Montpellier

Grégoire GAUTIER

Encadré par Aurélie Trouvé (Agroparistech)

20 octobre 2017







Plan de la présentation

- 1 Problématique et méthode
- 2 Les caractéristiques du Bien C&C
- 3 Les effets antagonistes sur la répartition des aides
- 4 Le paradoxe des surfaces pastorales
- 5 Quelques recommandations
- 6 Conclusions







Inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 2011 au titre de sa Valeur universelle exceptionnelle (VUE).

Responsabilité de l'État français pour la préservation des attributs du bien (MEDDTL, 2011 ; Dereix et Guitton, 2016) :

- Paysages emblématiques
- Attributs vernaculaires et architecturaux
- •Attributs de la culture agropastorale (savoir-faire et traditions)







Le rôle de la PAC dans la structuration des systèmes agricoles est reconnu (Trouvé et al. 2013)

La PAC 2014-2020 laisse une latitude aux États membres pour leur déclinaison nationale (Bureau et Thoyer, 2014)

UNE PAC RÉFORMÉE, PLUS JUSTE,
PLUS FAVORABLE À L'EMPLOI
ET À L'ÉLEVAGE

Question d'articulation des politiques publiques à l'échelle du territoire Causses et Cévennes.





Les questions posées par l'étude



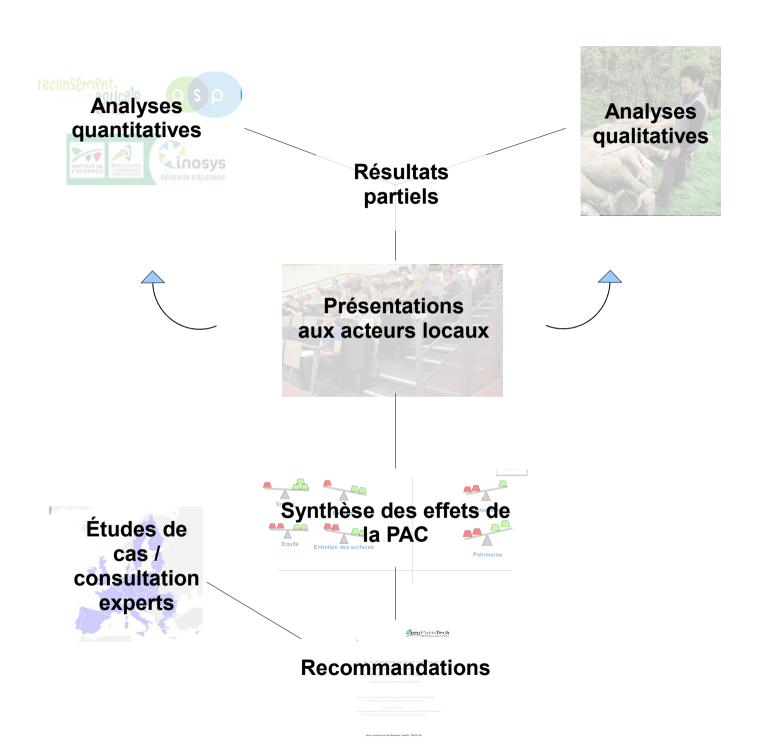
PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

- 1)Les objectifs attribués à la PAC sont-ils atteints sur ce territoire ?
- 2)En quoi cette politique contribue à la conservation du Bien Causses et Cévennes ?
- 3)En quoi cette politique produit des effets contreproductifs ?
- 4)Comment pourrait-elle à l'avenir mieux contribuer à sa conservation ?

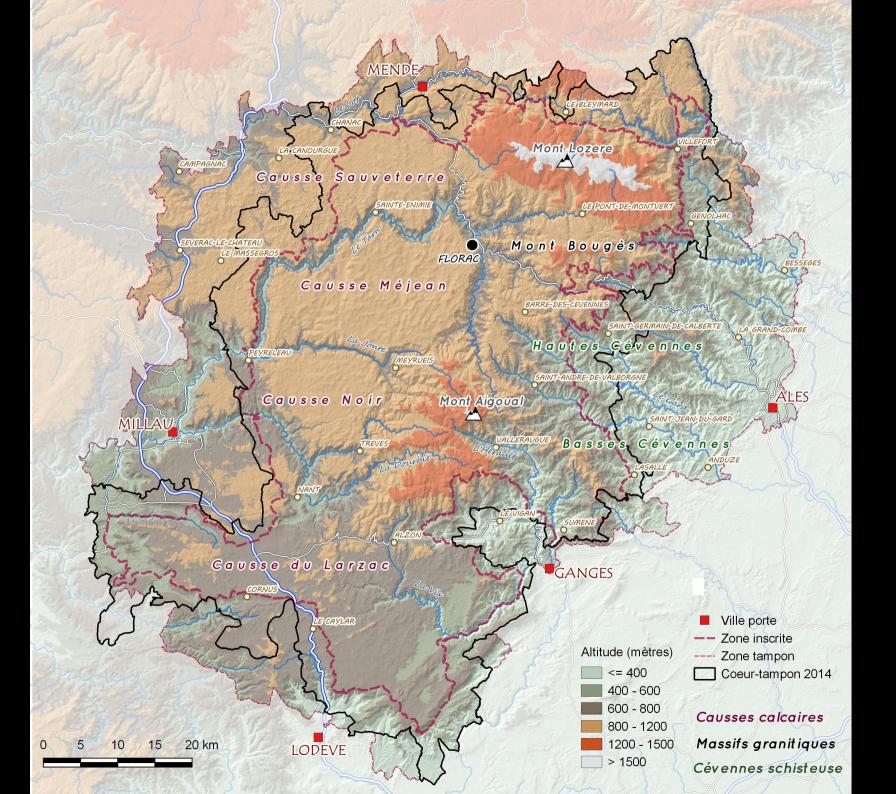


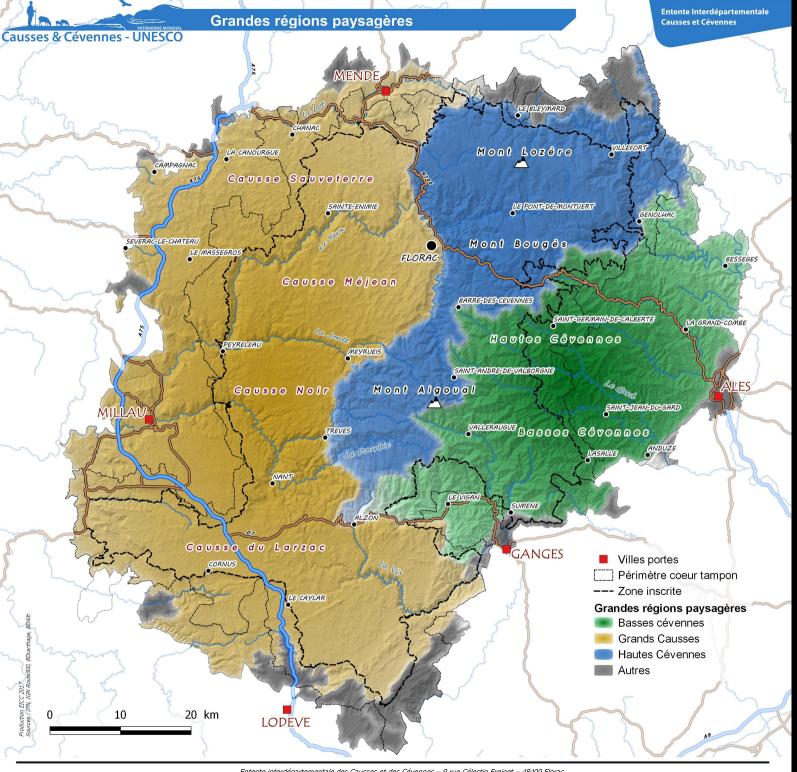
Approche d'évaluation de politique publique (CSE, 1996)



























Quelques données générales

- •1411 exploitations agricoles et 2059 emplois
- •Surface agricole utilisée (SAU): 149 214 ha
- •51 540 Unités gros bétail (UGB)
- •Exploitations de type « pastoral extensif » majoritaires







Les tendances 1988 - 2010

- Forte baisse du nombre d'exploitations (-38%)
- •Baisse moindre de la SAU (-7%) et différenciée (landes et parcours -17 %, herbe productive +36 %, fourrages +48%)
- •Stabilité des UGB et augmentation de la taille moyenne des troupeaux (223 à 311 pour les ovins)
- Diminution de la proportion de exploitations de type
 « pastoral extensif » (de 48 % à 39 % des exploitations)

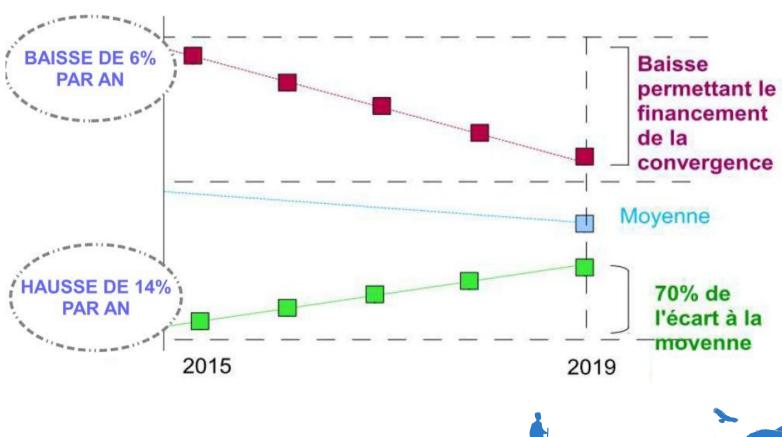








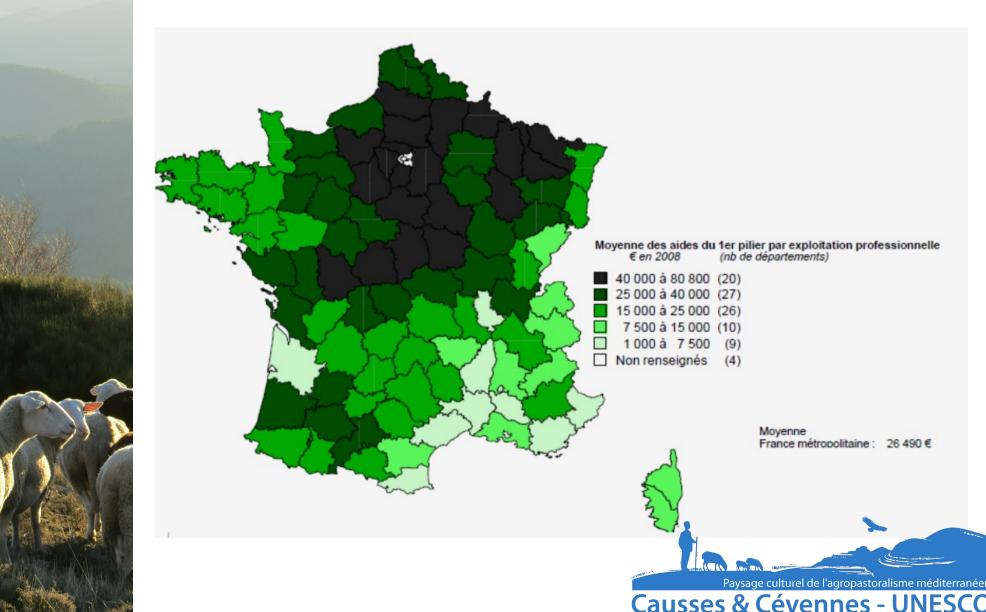
PAC 2015 : la convergence des DPB







Les effets sur l'équité :









Les effets sur l'équité :

Les aides revalorisées à l'échelle du territoire

- •Aides découplées en 2013 : 56 € (moyenne nat. 261 €)
- •98 % des exploitations inférieures à la moyenne nationale, mais de fortes disparités dans les montants
- •Forte revalorisation sur le territoire entre 2013 et 2015 29,7 M€ > 38,8 M€ (+30%) (aides premier pilier, PHAE, ICHN)



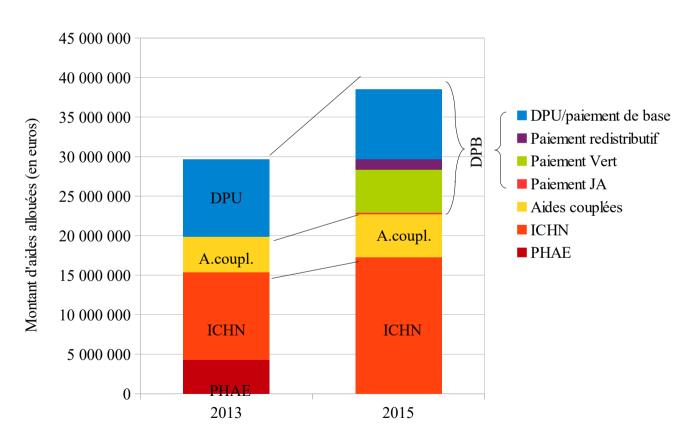


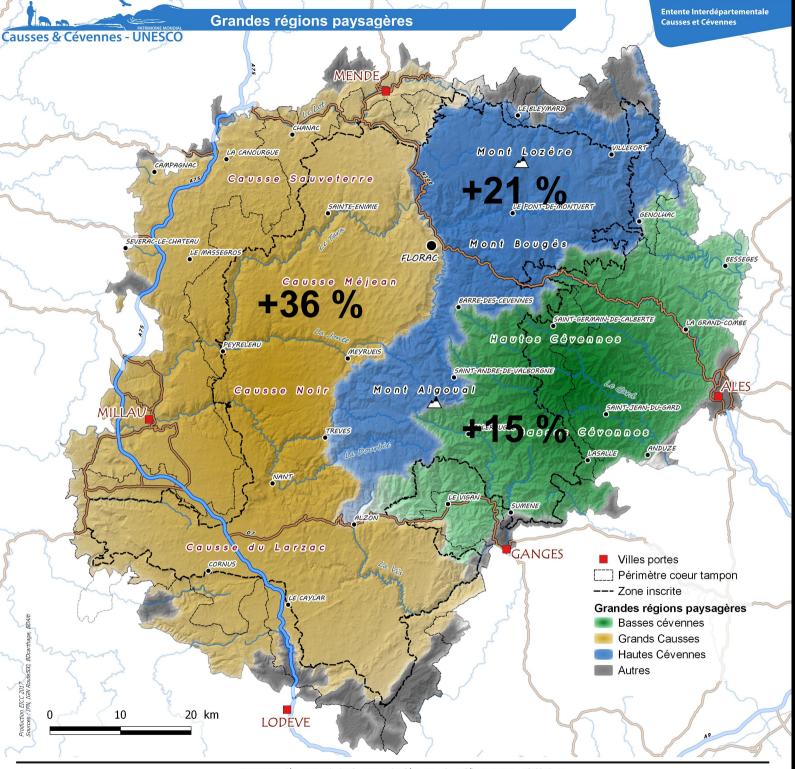


Les effets sur l'équité :

Comparaison des aides PAC

sur la zone Causses & Cévennes



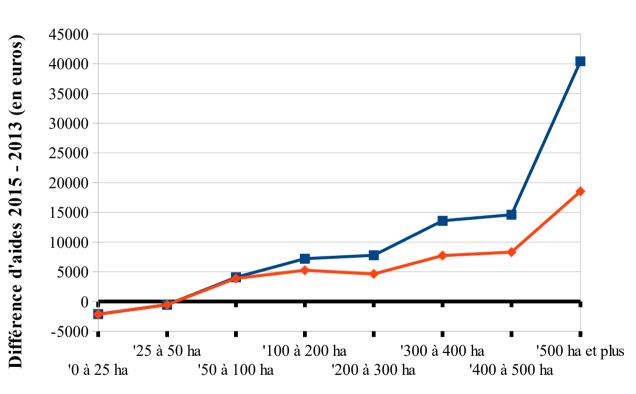




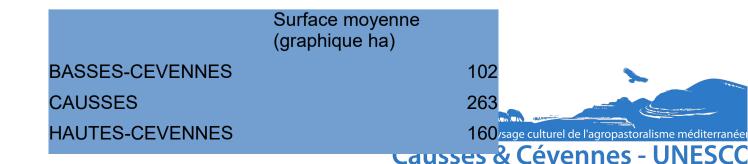
Exploitations

Bénéficiaires PAC

Des disparités liées à la taille des exploitations



Classe de surface





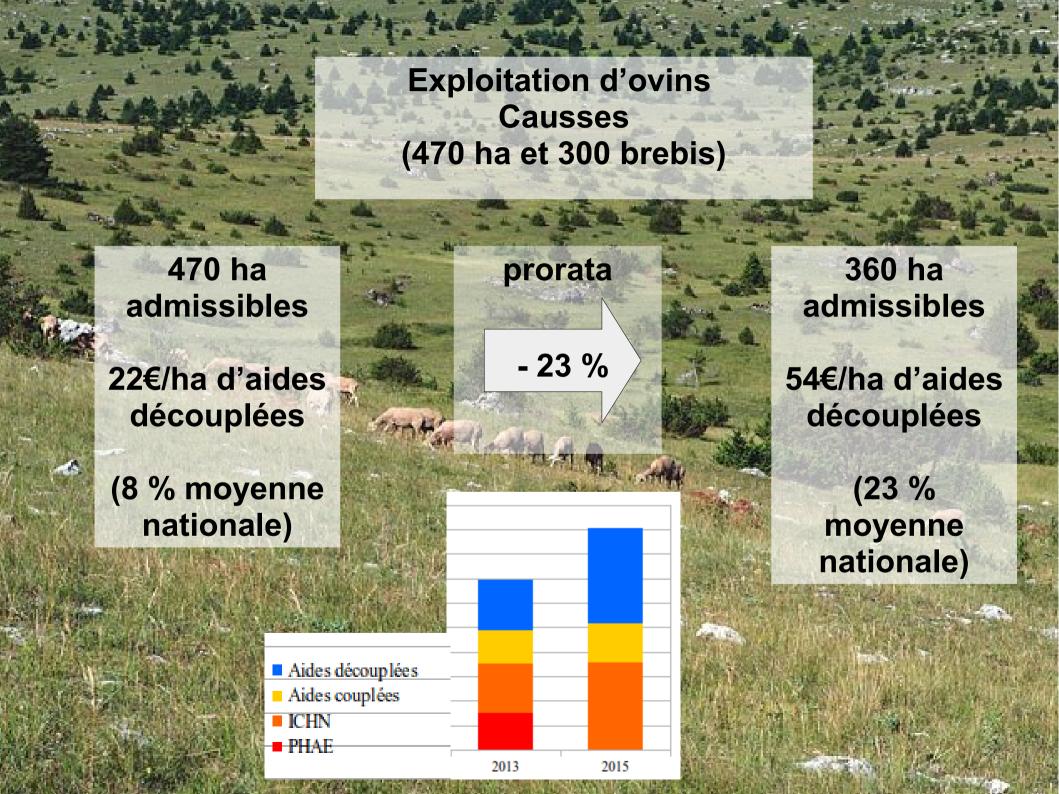


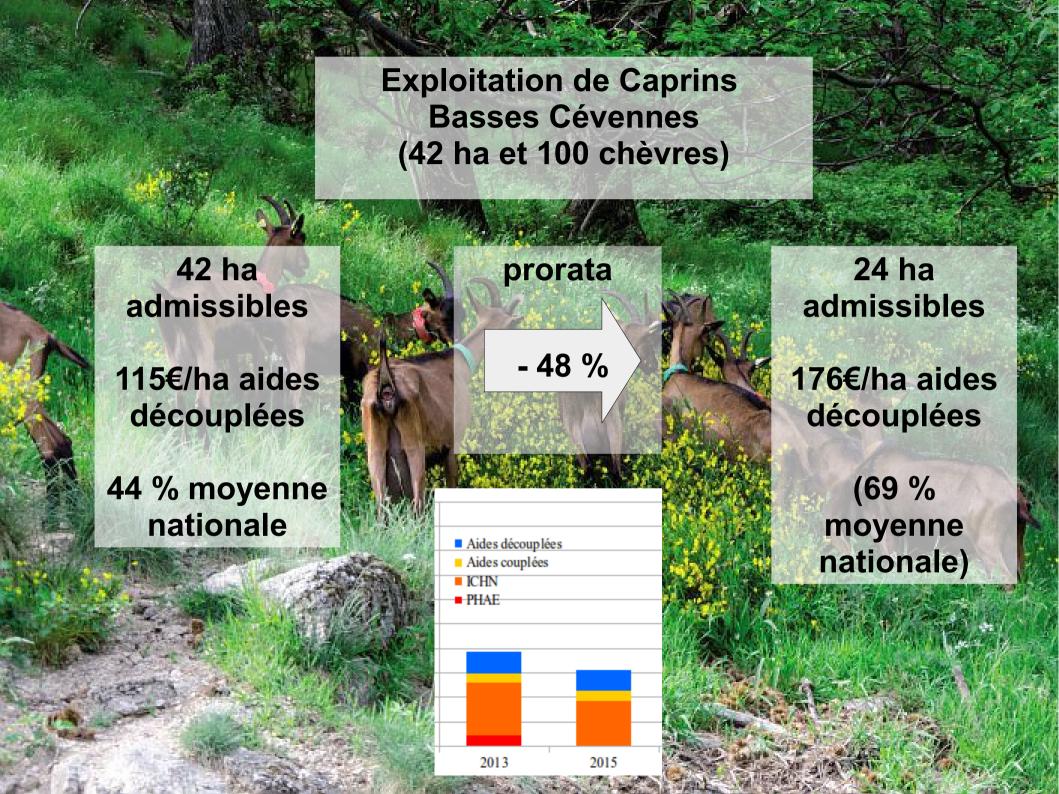


Des disparités liées à la proratisation

	Évolution des ha admissibles entre 2013 et 2015	Evolution des aides
BASSES- CEVENNES	-30,42%	+15 %
CAUSSES	-21,15%	+36 %
HAUTES- CEVENNES	-22,24%	+21 %











Les effets sur l'equité

proratisation

ICHN
Petites expl.

Paiement redistributif

Convergenc DPB







Le paradoxe des surfaces pastorales

	nb étudié	différence d'aides moyenne par bénéficiaire PAC
élevage en bâtiment	n	s ns
fourrager	93	1 937 €
herbager	98	4 473 €
pastoraux	154	5 420 €
pastoraux extensifs	22	5 638 €







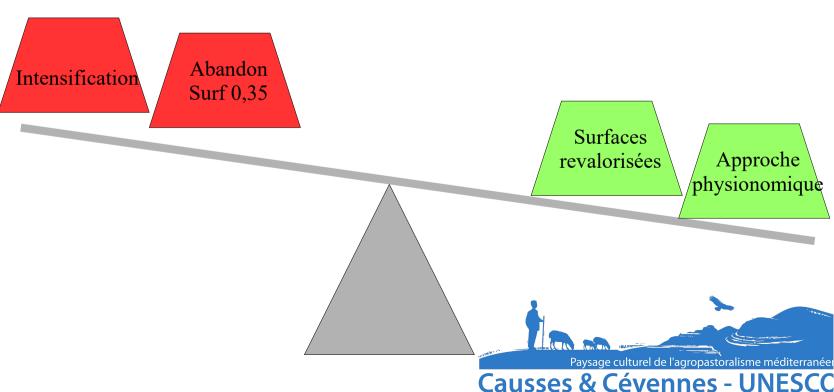
Le paradoxe des surfaces pastorales

- Passage d'une approche liée à l'utilisation avec obligation de moyens
- •À une approche physionomique avec obligation de résultats
- Augmentation de la surface entretenue
- •L'entretien par le feu, le gyrobroyage, l'épierrage, le défrichement... mais aussi par le pastoralisme
- Augmentation des achats de matériels (plus nombreux, plus puissants...)
- Intensification des pratiques





Les effets sur l'entretien des surfaces





Les effets sur le pastoralisme

Approche physionomique Valorisation surfaces pastorales



Causses & Cévennes - UNESCO

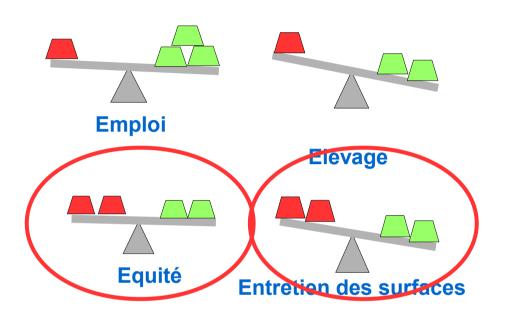


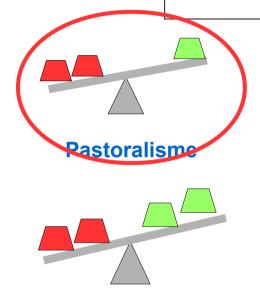




Synthèse pour les Causses et Cévennes

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE





Patrimoine

Effets bénéfiques

Effets dommageables





Quelques recommandations



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Cadre européen :

- 1) Mettre en avant et faire connaître les spécificités des surfaces pastorales y compris boisées
- 2) Déconnecter l'admissibilité des mesures du 2nd pilier de celles du 1^{er} (par exemple ICHN)

Déclinaison française :

3) Faire du pastoralisme un objectif associé au soutien de l'élevage en montagne et moyenne montagne

Déclinaison régionale :

4) Construire une mesure intégrée pour les exploitations pastorales intégrée avec trois niveaux emboîtés (plans de gestion, fonctionnement, investissements)

Paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéer

Causses & Cévennes - UNESCO

Bibliographie

- **AUBRON C.** (2011), *Dynamique agraire dans les vallées cévenoles, résistances spécialisées face à la déprise,* Document de travail, 35 p.
- **AUBRON C., NOZIERES M.O. (2016),** *Diversité des exploitations dans le territoire et résultats technico-économiques comparés*, document de travail, rendu dans le cadre d'une Réunion d'échanges sur le module "Élevage et territoire" de Supagro Montpellier, conduit en 2015-2016 autour de Florac, Document de travail, 31 p.
- **BATAILLE J.F., LAUNAY F., TCHAKERIAN E.** (2015), *Approche prospective des systèmes pastoraux méditerranéens*, Institut de l'élevage, collection études, 44 p.
- **BEAUFOY G.** (2015), Country report on the implementation of the new CAP and its possible effects on permanent pastures: Spain, European Forum on Nature Conservation and Pastoralism, 32 p.
- BUREAU J.C., THOYER S. (2014), La politique agricole commune, La Découverte, 124 p.
- Conseil Scientifique de l'Évaluation (1996), Petit guide de l'évaluation des politiques publiques, Paris : La documentation Française, 106p.
- **DEREIX C., GUITTON J.L.** (2016), *Pérennisation des pratiques agropastorales extensives sur le territoire UNESCO des Causses et des Cévennes*, Rapport n°15 103 du CGAAER, 98 p.
- **JOUVEN M.** (2016), *L'agroécologie, du nouveau pour le pastoralisme ?,* Avignon, FRA : Association Française de Pastoralisme & Cardère éditeur, 103 p.
- **MEDDTL** / **GRAHAL** (dir.) (2011), Les Causses et les Cévennes paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen, candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, 187 p.
- **MORISOT** M. (2016), Réforme de la PAC et proratas : quels impacts pour l'élevage méditerranéen ?, Mémoire de fin d'études dans le cadre de la Licence Professionnelle Gestion et Animation des Espaces Montagnards et Pastoraux, Université de Toulouse, 70 p.
- **TROUVE A., BERRIET-SOLLIEC M., LEPICIER D.** (2013), Le développement rural en Europe :quel avenir pour le deuxième pilier de la Politique agricole commune ? PIE Peter Lang, Bruxelles, 336 p.
- **WELLER J.** (2016), Contribution à un bilan de la réforme de la PAC 2015 sur les exploitations pastorales du Languedoc et des Cévennes, Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome, Spécialité : Système d'élevage, Montpellier supagro, 51 p.



Crédits photos



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Masque 1 : Georges Zinstag

Masque 2 : Olivier Prohin Masque 3 : Guy Grégoire

Diapo 6 : Olivier Prohin, Alain Argilier

Diapo 10 : Alain Argilier

Diapo 11 : Régis Descamps

Diapo 12 : Guy Grégoire

Diapo 13 : Arnaud Buissou

Diapo 14 : Olivier Prohin

Diapo 15 : Nathalie Thomas

Diapo 18 : Grégoire Gautier

Diapo 26 : Olivier Prohin

Diapo 27 : Olivier Prohin

Diapo 33 : Patrick Aumasson

Diapo 34: Patrick Aumasson

Diapo 42 : Julie Peredes



